29 Septembre, 1846.

JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE,

La *Revue Canadienne* publie un *Album littéraire et musical*, paraissant tous les mois, par livraons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Éducation. Industrie. Progres.

Vol. III. No. 70

PARAISSANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.
(*Payable d'avance.*

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul,	£1 0 0
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul,	£1 0 0
Aux deux publications reunies,	£1 10 0

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, premiere insertion,	2s. 6d.
Dix lignes et au-dessous, premiere insertion,	3s. 4d.
Au-dessus par lignes,	4d.
Toute insertion subsequente, le quart du prix	

(Affranchir les lettres.)

ANALYSE

Du Traité d'Economie Politique de J. Bte. Say. *

LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

CHAPITRE VINGT.

Des voyages et de l'expatriation par rapport à la richesse nationale.

Lorsqu'un voyageur étranger arrive en France et qu'il y dépense dix mille francs, il ne faut pas croire que la France gagne dix mille francs. Elle donne à l'étranger des produits pour la somme qu'elle reçoit de lui. Elle fait avec lui un échange qui peut être avantageux pour elle ; c'est un commerce où elle est payée comptant, où elle rentre plus promptement peut-être dans ses avances que de toute autre maniere ; mais ce n'est rien autre chose qu'un commerce, même lorsqu'on lui donne de l'or. L'avantage de ce commerce n'est point à dédaigner ; mais il ne faut pas non plus l'exagérer.

Une acquisition vraiment profitable pour une nation, c'est celle d'un étranger qui vient s'y fixer en apportant avec lui sa fortune. Il lui procure à la fois deux sources de richesses : de l'industrie et des capitaux. Cela vaut des champs ajoutés à son territoire ; sans parler d'un accroissement de population précieux quand il apporte en même tems de l'affection et des vertus. C'est surtout pour notre immense continent américain, que *nous* devons désirer une immigration toujours croissante. Nous devons appeler de tous nos vœux, accueillir avec joie et avec sympathie, la main d'œuvre et les capitaux de toutes les nations de l'Europe : pour que cette main d'œuvre et ces capitaux convertissent nos vastes déserts en pays cultivés, en asiles de bonheur et de liberté pour les populations entassées et souffrantes du vieux monde, en glorieux théâtres de civilisation.

Mais si l'expatriation accompagnée d'industrie, de capitaux et d'affection, est un pur gain pour la patrie adoptive, c'est une perte fâcheuse pour la patrie abandonnée. Perte bientôt réparée néanmoins, et beaucoup plus que compensée, tant par de nouveaux hommes et capitaux qui prennent la place de ceux qui sont partis, que par la multiplication des marchés et des consommateurs dans les pays nouveaux.

Qu'on ne croie pas, du reste, que des lois coërcitives puissent prévenir cette expatriation. On ne retient point un concitoyen par force, à moins de le mettre en prison ; ni sa fortune, à moins de la confisquer. Sans parler de la fraude qu'il est souvent impossible d'empêcher, ne peut-il pas convertir ses propriétés en marchandises dont la sortie est tolérée, encouragée même, et les adresser ou les faire adresser au dehors ? Cette exportation n'est-elle pas une perte réelle de valeur ? Quel moyen un gouvernement a-t-il pour deviner qu'elle n'entraînera point de retour ?

La meilleure manière de retenir les hommes et de les attirer, c'est d'être juste et bon envers eux, et d'assurer à tous la jouissance des droits qu'ils regardent comme les plus précieux : la libre disposition de leurs personnes et de leurs biens, la faculté d'exercer leur industrie, d'aller, de venir, de rester, de parler, de lire et d'écrire avec une entière sûreté.....

Après avoir examiné nos moyens de production, après avoir indiqué les circonstances où ils agissent avec plus ou moins de fruit, ce serait une tâche immense, et qui sortirait de notre sujet, que de passer en revue toutes les différentes sortes de produits dont se composent les richesses de l'homme ; ce peut être l'objet de beaucoup de traités particuliers. Mais dans le nombre de ces produits, il y en a un dont la nature et l'usage ne sont pas bien connus, et pourtant jettent beaucoup de jour sur l'objet qui nous occupe ; c'est ce qui nous détermine avant de finir la première partie de cet ouvrage, à parler des monnaies, qui d'ailleurs jouent un grand rôle dans le phénomene de la production, comme étant le principal agent de nos échanges.

CHAPITRE VINGT-ET-UN.

De la nature et de l'usage des Monnaies.

Dans une société tant soit peu civilisée, chaque personne ne produit pas tout ce qui est nécessaire à ses besoins ; il est rare même qu'une seule personne crée un produit complet ; mais quand même chaque producteur ferait à lui seul toutes les opérations productives nécessaires pour compléter un produit, ses besoins ne se bornent pas à une seule chose ; ils sont extrêmement variés : chaque producteur est donc obligé de se procurer tous les autres objets de sa consommation, en échangeant ce qu'il produit en un seul genre au-delà de ses besoins, contre les autres produits qui lui sont nécessaires.

Et l'on peut remarquer ici en passant, que chaque personne ne conservant pour son usage que la plus petite partie de ce qu'elle produit, le jardinier la plus petite partie de légumes qu'il fait croître, le boulanger la plus petite partie du pain qu'il cuit, le cordonnier la plus petite partie de chaussures qu'il fabrique, et ainsi des autres ; on peut remarquer dis-je, que la plus grande partie, la presque totalité des produits de la société, n'est consommée qu'à la suite d'un échange.

C'est pour cette raison qu'on a cru faussement que les échanges étaient le fondement essentiel de la production des richesses. Il n'y figurent qu'accessoirement; tellement que, si chaque famille (comme on en a des exemples dans quelques établissement de l'Ouest, aux Etats Unis) produisait la totalité des objets de sa consommation, la société pourrait marcher ainsi, quoiqu'il ne s'y fit aucune espèce d'échanges.

Je ne fais au reste cette observation que pour ramener à des idées justes sur les premiers principes. Je sais apprécier tout ce que les échanges ont de favorable à l'extension de la production, et j'ai commencé par établir qu'ils sont indispensables dans l'état avancé des sociétés.

Après avoir établi la nécessité des échanges, arrêtons-nous un moment et considérons combien il serait difficile aux différens membres dont nos sociétés se composent, et qui sont, le plus souvent, producteurs en un genre seulement, ou du moins dans un petit nombre de genres, tandis qu'ils sont consommateurs, même les plus indigens; d'une multitude de produits différens, combien il serait difficile, dis-je, qu'ils échangeassent ce qu'ils produisent contre les choses dont ils ont besoin, s'il fallait que ces échanges se fissent en nature.

Le coutelier irait chez le boulanger, et pour avoir du pain, il lui offrirait des couteaux ; mais le boulanger est pourvu de couteaux ; c'est un habit qu'il demande. Pour en avoir un, il donnerait volontier du pain au tailleur ; mais le tailleur ne manque point de cette denrée ; il voudrait avoir de la viande, et ainsi de suite à l'infini

Pour lever cette difficulté, le coutelier, ne pouvant faire agréer au boulanger une marchandise dont celui-ci n'a pas besoin, cherchera du moins à lui offrir une marchandise que le boulanger puisse à son tour échanger facilement contre toutes les denrées qui peuvent lui devenir nécessaires. S'il existe dans la société une marchandise qui soit recherchée non à cause des services qu'on en peut tirer par elle-même, mais à cause de la facilité qu'on trouve à l'échanger contre tous les produits nécessaires à la consommation, une marchandise dont on puisse exactement proportionner la quantité qu'on en donne avec la valeur de ce qu'on veut avoir, c'est celle-là seulement que notre coutelier cherchera à se procurer en échange de ses couteaux, parceque l'expérience lui a appris qu'avec celle-là il se procurera facilement, par un autre échange, du pain ou toute autre denrée dont il pourra avoir besoin.

Cette marchandise est la *monnaie*. (1)

Les deux qualités qui, à égalité de valeur, font en général préférer la monnaie ayant cours dans le pays, à toute autre espèce de marchandise, sont donc : 1o. De pouvoir, comme admise par l'usage et par les lois à servir d'intermédiaire dans les échanges, convenir à tous ceux qui ont quelqu'échange, quelqu'achat à consommer, c. à d. à tout le monde. Chacun étant assuré en offrant de la monnaie, d'offrir une marchandise qui conviendra à tout le monde, est assuré par là de pouvoir se procurer, par un seul échange, qu'on appelle un *achat*, tous les objets dont il pourra avoir besoin ; tandisque s'il est nanti de tout autre produit, il n'est pas assuré que son produit convienne au possesseur du produit qu'il désire ; il est obligé, pour se le procurer, de conclure deux échanges : une *vente* d'abord, et ensuite un *achat*, même en supposant toutes ces valeurs parfaitements égales.

2o. La seconde qualité qui fait préférer la monnaie, est de pouvoir se subdiviser de maniere à former tout juste une valeur égale à la valeur qu'on veut acheter ; tellement qu'elle convient à tous ceux qui ont des achats à faire, quelle que soit la valeur de ces achats. On cherche donc à troquer le produit dont on a trop (qui est en général celui qu'on fabrique) contre du numéraire, parceque, outre le motif ci-dessus, on est assuré de pouvoir se procurer, avec la valeur du produit vendu, un autre produit égal seulement à une fraction ou bien à un multiple de la valeur de l'objet vendu ; et ensuite parcequ'on peut à volonté acheter, en plusieurs fois et en divers lieux, les objets qu'on veut avoir en échange de l'objet qu'on a vendu.

Dans une société très avancée, où les besoin sont variés et nombreux, et où les opérations sont réparties entre beaucoup de mains, la nécessité des échanges est encore plus grande ; ils deviennent plus compliqués, et il est par conséquent d'autant plus difficile de les éxécuter en nature. Si un homme par exemple, au lieu de faire un couteau tout entier, ne fait autre chose que des manches de couteaux, comme cela arrive dans les villes où la fabrique de coutellerie est établie en grand, cet homme ne produit pas une seule chose qui puisse lui être utile ; car que ferait-il d'un manche de couteau sans lame ? Il ne saurait consommer la plus petite partie de ce qu'il produit ; il faut nécessairement qu'il en échange la totalité contre les choses qui lui sont nécessaires, contre du pain, de la viande, de la toile etc. C'est ainsi que la monnaie est d'autant plus nécessaire que le pays est plus civilisé, que la séparation des occupations ou division du travail y est poussée plus loin.

Nous avons dit que c'est la coutume et non pas l'autorité du gouvernement qui fait qu'une certaine marchandise est *monnaie* plutôt qu'une autre ; car la monnaie a beau être frappée en écus, le gouvernament (du moins dans les tems où la propriété est respectée) ne force personne à donner sa marchandise contre des écus. Si, en faisant un marché, on consent à recevoir des écus en échange d'une autre denrée, ce n'est point par égard pour l'empreinte. On donne et l'on reçoit la monnaie aussi librement que toute autre marchandise, et l'on troque, toutes les fois qu'on le juge préférable, une denrée contre une autre, ou contre un lingot d'or ou d'argent non frappé en monnaie. C'est donc uniquement parce qu'on sait par expérience que les écus conviendront aux propriétaires des marchandises dont on pourra avoir besoin, que soi-même on reçoit *des écus préférablement à toute autre marchandise*. Cette libre préférence est la seule autorité qui donne aux écus l'usage de monnaie ; et si l'on avait des raisons de croire qu'avec une marchandise autre que des écus, avec du blé, par exemple, on pût acheter plus aisément les choses dont on suppose qu'on pourra avoir besoin, on refuserait de donner sa marchandise contre des écus, on demanderait du blé en échange.

La même liberté qu'a tout homme de donner ou de ne pas donner sa marchandise contre de la monnaie, à moins d'une spoliation arbitraire, d'un vol, fait que la valeur de la monnaie ne saurait être fixée par les lois ; elle est déterminée par le libre accord qui se fait entre le vendeur et l'acheteur. Elle vaut plus quand le vendeur consent à livrer une plus grande quantité de quelque marchandise que ce soit pour la même somme de monnaie, ou bien à recevoir une moindre somme pour la même quantité de marchandise. Elle vaut moins dans le cas contraire. La loi ajoute cependant aux motifs qu'on a de recevoir de la monnaie et de lui accorder de la valeur, en déterminant certains cas où elle impose l'obligation de s'acquitter en monnaie, notamment dans le paiement des contributions publiques.

Tel est le fondement de l'usage de la monnaie.

Montréal 29 Avril 1846.

(1) Dans l'usage ordinaire on nomme souvent la monnaie, quand elle est composée de métaux précieux, du *numéraire*, de *l'argent* ou des *espèces*. Ici je n'entends parler que des monnaies en général, sans m'occuper encore de la *matière* dont elles sont faites, or, argent, cuivre ou papier.

* Voyez la *Revue* : Vol. 1er, Nos. 9. 13. 16. 22. 23. 29 et 32 ; vol. 2e. nos. 2. 6. 9 et 13 ; vol. 3e. nos. 4. 5. 2 bis. 10. 13 et 19.

REVUE MEDICALE.

SUICIDE.

—*Suite.*—

Il en est de même des chagrins domestiques, autre source non moins féconde de catastrophes.

Dans le fait que nous allons raconter, on verra le suicide déterminé par le désespoir qu'éprouve un mari d'être éloigné de sa femme par les influences de son beau-père et de sa belle-mère. Le malheureux qui va périr, est jeune, agréable de figure, doux, éperdument amoureux, mais né dans une condition où l'ordre et l'économie sont rigoureusement nécessaires. Il adresse quelques représentations à sa femme, qui n'a vu dans le mariage qu'un moyen de se livrer à son goût pour la toilette et les plaisirs ; celle-ci s'emporte, l'injurie, s'éloigne brusquement, et se retire chez son père qui pour témoigner sa reconnaissance à son gendre d'une place qu'il lui a fait avoir, arrive comme un furieux chez lui, le menace de le tuer, et lui signifie qu'il ne reverra plus sa femme. Pour vaincre une aussi fatale résolution, le mari écrit les lettres les plus touchantes ; nous en donnons une au hasard :

" Mes excellens parens, ma chère A...., je vous en supplie, ne me bannissez pas de votre présence ; vous traiteriez avec moins de dureté le plus criminel des hommes. Rendez-moi la vie en me rendant ma femme, car la mort serait préférable à de pareils tourmens. Il faudrait avoir le cœur plus dur qu'un rocher pour n'être pas touché de mes malheurs !"

" Chère A...., au nom de ton enfant, au nom de celui que tu portes dans ton sein, reviens avec moi ; il dépend de toi que je sois le plus heureux des hommes. Tu seras toujours ma bien aimée ; je ne parlerai point du passé, je ne ferai aucun reproche, je sacrifierai tout pour toi.

" Ma chère A.., arrache de ton âme la haine que tu as contre moi ; prouve-moi que tu as le cœur d'une mère, pardonne au père, en faveur des enfans ; loin de toi, je ne puis rien.

" Je suis prêt à tout, à partir pour les pays étrangers, mais, encore une fois, réponds-moi, ou mon désespoir me conduira aux plus terribles extrémités."

Que montre cette lettre ? des sentimens, exagérés si l'on veut, peu compatibles avec le caractère de l'homme, mais cependant plus communs qu'on ne le pense ; quant à la folie, je n'en vois pas la plus légère apparence. Sait-on d'ailleurs tout ce qu'il y a de douleur dans les scènes de la vie domestique, dans cette lutte de tous les instans, dans ce duel où les blessures sont toujours saignantes, où l'assaillant ne vous laisse pas une heure de répit, où la nuit même ne vous protège pas contre ses fureurs. Un pareil supplice n'est-il pas pire que la mort, et faut-il s'étonner qu'un malheureux cherche à s'y soustraire !

Un homme célèbre, dont nous nous honorons d'avoir été l'élève, Esquirol, qui a plus spécialement insisté sur l'existence de la folie dans le suicide, dit : " Que dans les cas même où l'acte est prémédité, il y a, dans les gestes, les paroles, l'expression de figure de celui qui va mourir, les signes caractéristiques de la lutte qu'il éprouve. Il est certain, ajoute-t-il, qu'au moment de l'exécution, l'individu qui attente à ses jours, ressemble presque toujours à un homme désespéré et dans le délire." Pour réduire cet argument à sa juste valeur, nous rapporterons le fait suivant :

Un jeune homme de vingt-cinq ans, bien mis, fort calme, se présente dans un des meilleurs tirs, demandant à s'exercer sur la plaque ; le maître du tir et l'un de ses garçons l'accompagnent dans le cabinet ; en traversant le jardin, il parle de choses et d'autres d'un air très gai, et s'extasie sur la distribution du jardin et la beauté des fleurs. Arrivé dans le cabinet, il demande quinze balles, et lorsqu'il les a tirées, il prie le garçon de lui en choisir quinze autres, et continue ainsi, pendant soixante-douze coups; la régularité de son jeu annonce un tireur exercé ; plusieurs fois il enlève la mouche, et ne quitte jamais la ligne.

" Ces coups ne sont pas mauvais, dit-il, mais je n'ai pas touché le pavillon."

Il fait des remarques sur le plus ou moins de précision de son jeu, sur la différence de guidon des pistolets qu'il essaie et change à diverses reprises. Après le soixante-douzième coup, qui avait presque touché le bouton, il prend des mains du garçon le pistolet ; mais, au lieu d'ajuster, il le porte si rapidement à son front, que le chargeur n'est averti de l'accident, que par la détonation et la chute du corps. L'exercice avait duré une heure. (*Annales d'hygiène*, avril 1846.)

Les renseignemens qui furent donnés apprirent que ce jeune homme, qui appartenait à une bonne famille, avait déserté, et qu'il faisait partout des dupes. Aimant le plaisir, le jeu, les femmes, et ne pouvant s'astreindre à aucun travail régulier, il ne cessait de tourmenter ses parens de demandes d'argent ; la bourse de ses amis avait été aussi mise à contribution.

Lorsqu'il se tua, il n'avait plus de domicile ; toutes ses connaissances le fuyaient ; il avait pris un nom supposé, donné de fausses signatures ; on ne trouva point d'argent sur lui, mais seulement une lettre d'adieux à une femme qui paraissait avoir été sa maîtresse.

Les hommes à système diront : c'était un fou ; pour nous, au contraire, cette mort est la conséquence rigoureuse d'une vie passée dans la paresse, la débauche, les privations, la misère, avec la perspective certaine de ne pouvoir plus satisfaire des penchans devenus une seconde nature, par l'empire qu'on leur avait laissé prendre.

On peut donc attenter à ses jours sans être fou : la misère, les chagrins, l'inconduite, les passions, les maladies conduisent à ce fatal résultat. C'est le cas le plus commun, comme nous le démontrerons ailleurs.

Nier la liberté, dans le suicide, c'est contester un droit inhérent à l'homme, qui découle de sa propre nature, et qui est si bien établi, que le crime n'est châtié qu'autant que la question de discernement a été résolue d'une manière affirmative. Mais si le suicide peut être et est souvent un acte de libre arbitre, comme toutes les actions humaines, il est soumis à des influences plus ou moins puissantes, parmi lesquelles les mœurs, les institutions, les lois, les croyances, les idées dominantes, jouent un rôle important. Ainsi s'expliquent les suicides de la Grèce de Rome, de l'Inde, de Sagonte, de Numance, et de tant de personnages célèbres.

La doctrine que nous combattons, est celle qui voit des fous partout ; à entendre les fauteurs de cette désolante idée, Socrate, Platon, Mahomet, Jeanne d'Arc, Pascal et des milliers d'autres, furent des fous.

Nous avons montré, dans notre histoire raisonnée des hallucinations, combien cette opinion est fausse, et nous avons expliqué la croyance aux visions, qui furent si communes dans l'antiquité, au moyen-âge, et surtout au temps des croisades, par l'influence des idées dominantes, qui sont les plus grands excitans du cerveau. Il se peut que nous soyons dans l'erreur ; mais nos opinions sont si fermes à cet égard, que nous craignons bien de mourir dans l'impénitence finale. Voltaire a eu beau dire dans son premier chant sur l'homme :

Ce monde est un grand bal, où des fous déguisés
Sous les risibles noms d'Eminence et d'Altesse,
Pensent enfler leur être et hausser leur bassesse.

nous ne croirons jamais que l'Univers soit un vaste pandémonium habité par des fous ; la raison, voilà la règle ; la folie, c'est l'exception. Mais si nous avons la conviction que l'homme, dans le suicide, a souvent la conscience de ce qu'il fait, nous n'en sommes pas moins persuadé qu'il est coupable de son action envers Dieu, dont il viole une loi ; envers la société, à laquelle il enlève un membre plus ou moins utile.

L'énumération des faits contenus dans le tableau que nous avons donné au commencement de cet article, montre également que, dans un grand nombre de cas, le suicide est un acte raisonné, dont les motifs ont, en général, une grande force ; pris, la plupart, dans les passions, les douleurs, la misère, les maladies, leurs conséquences sont le dégoût de la vie, et le désir de se soustraire à des maux réels et insupportables. En lisant les procès-verbaux de suicide, rédigés avec un soin tout particulier par MM. les commissaires de Paris, on constate que beaucoup de ceux qui ont attenté à leurs jours vivaient dans le concubinage, l'adultère, l'ivrognerie ; qu'une proportion considérable avait été élevée sans principes, ayant sans cesse de mauvais exemples sous les yeux.

Comment, dans de pareilles conditions, auraient-ils pu lutter contre l'adversité et les grandes douleurs de l'âme ? Une éducation morale, religieuse, telle est la première condition, pour diminuer le nombre des suicides ; mais ce moyen n'est pas le seul, il faut penser à la famille, base de toute société, dont le principe a reçu les plus rudes atteintes.

Croit-on qu'avec le développement forcé qu'on imprime à la doctrine des intérêts matériels, on resserrera les liens des membres qui la composent ? Parmi ceux qui succombent, la misère joue un rôle important ; n'est-il pas possible d'atténuer singulièrement cette cause, en diminuant les tarifs qui frappent outre mesure les denrées les plus nécessaires à l'alimentation des classes laborieuses, en élevant l'impôt qui pèse sur le débit des liqueurs alcooliques ? Chaque année de milliers de folies, de suicides, d'attentats de toute espèce, sont déterminés par ce vice, il n'est venu à la pensée d'aucun gouvernement de lui opposer un frein redoutable.

Nous n'avons fait qu'indiquer quelques-uns des principaux remèdes propres à arrêter les progrès du suicide ; nous y reviendrons dans l'ouvrage que *nous préparons sur ce sujet*. Mais il faut bien le reconnaître, malgré tous les efforts, il y aura toujours des morts violentes, dues à la perversion de certaines natures, et particulièrement à la folie, quoique, dans ce cas même, avec des soins convenables, on puisse encore arracher un bon nombre d'individus à ce sort déplorable.

NOUVELLES ETRANGERES.

—On dit à Londres que de fortes quantités de blé ont été embarquées en Angleterre pour la France, et qu'elles ont été payées par des importations d'or.

—Il paraît, dit le *Sun*, que M. Richard Dunn, l'avocat de Westminster, connu par l'excentricité de sa passion pour Mlle Angelina Burdett-Coutts, et qui a été déjà plusieurs fois mis en prison pour avoir importuné cette riche héritière, prétend ouvrir à son tour des poursuites contre elle. Il dit avoir mandat de cette demoiselle pour retirer de la maison de banque Coutts et compagnie la somme de 100,000 livres sterling (2 millions et demi de francs) à titre de dommages et intérêts ou indemnité pour toutes les détentions ou injustices que ladite Angelina Burdett-Coutts lui a fait subir jusqu'à présent. M. Dunn a envoyé à sir Georges Grey, secrétaire d'Etat au département de l'intérieur, un long factum par lequel il requiert le gouvernement d'intervenir pour protéger sa liberté compromise par Mlle Burdett-Coutts. Ainsi ces étranges procédures n'ont pas encore atteint leur terme.

DÉSOLANTE STATISTIQUE.

A la dernière séance tenue à Londres, par la " Société de Tempérance de l'Univers," il a été lu une statistique curieuse, de laquelle il résulte que la consommation moyenne des spiritueux, dans le royaume-uni, est par an, pour chaque personne : Angleterre, 7 pintes 1,9e ; Irlande, 13 pintes ; Ecosse, 23 pintes. Le révérend Spencer a donné lecture de faits intéressans.

On a caculé que dans Londres il y a 12,000 enfans élevés dans le vice ; 3,000 recéleurs ; 6,000 individus jugés tous les ans pour crime ; 10,000 vivant d'escroquerie ; 20,000 mendians ; 30,000 voleurs.

Pour nourrir et soutenir tous ces êtres dépravés, il faut des spiritueux pour une valeur de 2 millions, qui donnent par année 23,000 individus en état d'ivresse ramassés dans les rues, 150,000 individus livrés à un excès de boisson alcoolique, 5,000 temples de la débauche et d'innombrable cas de violation du jour du dimanche.

L'usage des boisson alcooliques a été signalé comme la cause de tout le mal. On a présenté un tableau comparatif de l'état actuel des crimes en Angleterre et en France. Ainsi, les délits contre les personnes sont par année à Londres ; de 8,333, à Paris de 3,416 : contre les propriétés, à Londres 17,794 ; à Paris, 4,076.

On voit que la comparaison n'est pas à l'avantage de Londres.

—*On annonce le mariage prochain* du duc régnant de Nassau avec la grande-duchesse Catherine de Russie, fille de l'empereur Nicolas. La grande-duchesse est la sœur de la défunte première femme du duc de Nassau. Les coutumes de l'église *gréco-russe* s'opposent au mariage entre beau-frère et belle-sœur ; mais l'empereur, en sa qualité de chef du synode, a, dit-on, accordé la dispense. La grande-duchesse Catherine est née le 28 août 1827 ; elle est, par conséquent, âgée de dix-neuf ans.

—Un journal suisse affirme, à propos de la maladie des pommes de terres, qu'en hersant ou en remuant la terre avec des pioches, la maladie de ces tubercules disparaît. Les journaux confirment que les agriculteurs qui ont recours à ce moyen aussi simple que facile s'en trouvent bien ; leurs pommes de terre redeviennent saines, et les champs qui n'en sont pas encore attaqués sont préservés de la maladie.

Il y a des agronomes qui coupent la fane avant de remuer la terre. On prétend que ce procédé vaut encore mieux ; les pommes de terre se développent néanmoins et même mieux qu'en leur laissant leurs feuilles. Au reste, dans bien des endroits, on se sert depuis un très grand nombre d'années de cette fane pour la donner comme nourriture au bétail.

— D'après un tableau statistique officiel de la ville de Rome pour 1846, dressé tout récemment, par suite d'un vœu manifesté par le pape, la ville est divisée en 54 paroisses, habitées par 35,988 familles. Elle compte 41 évêques, 1,533 prêtres, 2,815 moines et prêtres attachées aux couvens, 1,472 religieuses, 520 séminaristes, 349 hérétiques et Turcs. Les juifs, dont le nombre s'élève de 8 à 10,000, ne se trouvent pas compris dans ce dénombrement. La population totale depuis 1837 a suivi la progression suivante : en 1837 le nombre d'habitans a été de 156,532 ; en 1840 elle comptait 154,632 ; le chiffre de 1845 est 167,160 ; enfin cette année la population est évaluée à 170,199 habitans.

—Le 16 de ce mois, Rossini a épousé à Bologne Mlle Olympe Pélissier. Le fait est constaté par une lettre qui nous est communiquée par M. Troupenas, et dans laquelle nous lisons : " Je vous écris au sortir de l'église, avec tant " d'émotion au cœur, qu'à peine je puis tenir " ma plume. Je suis presque effrayée de ce " que Dieu a fait pour moi en permettant que je " devinsse la femme de Rossini. Puisse ma " vive reconnaissance lui rendre tout le bonheur " qu'il mérite ! Je croirais être ingrate envers " vous si vous apprenez mon mariage, vous le " meilleur ami de mon mari, par tout autre que " par moi."

Chaque courrier apporte la confirmation des résistances que les améliorations projetées par le pape Pie IX rencontrent au sein même du sacré collége et des autorités ; mais maintenant que le cardinal Gizzi a pris le pouvoir en mains, on peut espérer que ces résistances seront vaincues. Voici les nouvelles très récentes de Rome que nous trouvons dans le *Sémaphore* :

" Rome, le 18 août.

" Les manifestations de la joie des populations dans les provinces, ainsi que dans Rome, n'ont point cessé. On a improvisé des foulards, des cravates aux couleurs postificales ; elles sont ornées du portrait de S. S. Pie IX. Femmes et jeunes gens, chacun s'en pare avec fierté et une vive satisfaction. C'est là un moyen moins bruyant, bien que tout aussi ostensible, de faire con-